

CIRCULAIRE 176-21

Le 19 octobre 2021

**PORTAIL DES PARTICIPANTS DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION
AMÉLIORATIONS**

La Division de la réglementation (la « Division ») de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») a le plaisir d'annoncer le lancement immédiat d'améliorations apportées au portail des participants (le « portail »). Voici les améliorations pour rehausser l'expérience des utilisateurs :

- La page d'accueil, mise à jour, offre des conseils utiles aux utilisateurs et aux administrateurs du portail.
- Une nouvelle page regroupant les contacts clés du participant, accessible uniquement aux utilisateurs du participant, affiche la liste des représentants attirés, signataires autorisés, administrateurs et utilisateurs du portail.
- Les pages des modules de requêtes ont été mises à jour.
- Un guide a été ajouté pour permettre une utilisation optimale de certaines fonctionnalités (« guide de réussite »).
- La navigation a été regroupée en sections plus intuitives :
 - Accueil
 - Contacts clés du participant
 - Liste des contacts clés
 - Représentants attirés
 - Signataires autorisés
 - Personnes approuvées & clients
 - Personnes approuvées
 - Formation
 - MX-ID
 - Clients AED
 - Requis réglementaires et autres informations
 - Transferts de fichiers
 - Avis de non-conformité
 - Corrections d'identification d'ordre
 - Fiches de rendement
 - Commentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du portail, veuillez communiquer avec Nathalie Tessier, coordonnatrice principale, par téléphone au 514 787-6552 ou par courriel à nathalie.tessier@tmx.com.

Julie Rochette
Vice-présidente et chef de la réglementation
Division de la réglementation